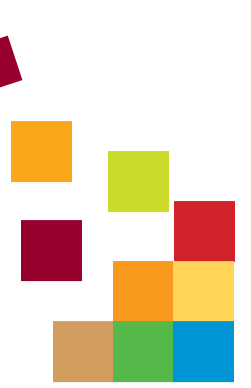


# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Novembre 2010

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre...



A l'occasion d'une cérémonie, les résidents de l'EHPAD de la Poterie ont été récompensés pour le fleurissement des balcons de la résidence.



... le dimanche 3...

10 ans pour Théo et 90 pour Gaby, les natifs des « années 0 » réunis le temps d'une journée.



... le samedi 9...

Entourés de leur famille et amis, Henri et Jeanine CHRETIEN ont fêté leurs noces d'or.



...et le mardi 12

Inauguration de l'Ecothèque à la Médiathèque.

## Retour sur images

## Sommaire...

### Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 27 septembre
- (P2) ZAC Les portes de la Seiche
- (P3) Plan climat : des actions...
- (P3) Opération logements...
- (P4) Visite de quartier...
- (P4) Prévention Sida

### En ville

- (P5) Bénévoles à l'EHPAD...
- (P5) Vie éco
- (P5) Quelques minutes pour sauver...
- (P5) Le parc de loisirs fait peau neuve

### Côté Asso

- (P6) ... Au pied du châtaignier
- (P6) Téléthon les 3 et 4 décembre
- (P6) Téria : « Je mange donc je suis »

### Culture

- (P7) Marion Rouxin au Pôle Sud
- (P7) Lire et Faire Lire

### Enfance Jeunesse

- (P8) Sur la route : facteurs de l'amitié
- (P8) Coup de Pouce aux collégiens
- (P8) Des tarifs dégressifs...
- (P8) Retour sur « Les héros en expo »
- (P8) Séjour ski 2011

### A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P7) Info Net

N° 10.09 Novembre 2010

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00  
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
Maquette : Marina Le Calvez  
Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

# Stage international Chartres et Bruz, temples de l'aïkido

Du 12 au 14 novembre 2010, les villes de Bruz et de Chartres de Bretagne deviendront, le temps d'un long week-end, les « capitales mondiales » de l'aïkido. A l'initiative de l'association Espérance Aïkido et de l'association bruzoise d'aïkido « Jeanne d'Arc », un stage international est organisé avec la présence exceptionnelle de Saito Hitohiro Shihan, grand maître japonais de la discipline.



Maître Saito Hitohiro Shihan dirigera le stage.

Photo : Iwana Shinshin Aiki Shurenkai

sportif Rémy Berranger de Chartres, seront installés dans la salle Colette Besson à Bruz. Un programme minuté s'organise afin d'accueillir les délégations dans les meilleures conditions. L'évènement sera simultanément traduit en français, anglais et japonais.

Maître Saito Hitohiro Shihan, qui dirigera le stage, est un expert de renommée internationale. Il affiche plus de 40 années de pratique sous la direction d'O Sensei (le fondateur de la discipline) mais aussi de son père Morihiro Saito. « Il faut souligner que M<sup>e</sup> Saito ne quitte le Japon que 6 ou 7 fois par an pour diriger de tels séminaires dans le monde entier : USA, Australie, Russie, Angleterre, Italie, Allemagne, Croatie... », complète Olivier. Il ajoute : « L'occasion nous est donc donnée de profiter d'un enseignement riche de qualités martiales et humaines. C'est un moment privilégié qui verra se réunir des pratiquants venus des quatre coins du monde afin de parfaire leur art, mais aussi de tisser de nombreux liens d'amitiés. »

Pour le grand public un « cours démonstration » sera proposé le **samedi 13 novembre de 18h à 18h45** dans la salle Colette Besson de Bruz. L'entrée libre et gratuite sera une occasion unique de voir un grand maître d'arts martiaux et de nombreux représentants européens de la discipline. Cet évènement sportif sera relayé également à la Médiathèque de Chartres de Bretagne qui propose une exposition sur l'aïkido et le Japon du 26 novembre au 10 décembre.

En avril 2007, une délégation française de Chartres de Bretagne et de Bruz, s'est rendue au Japon pour étudier auprès du maître Hitohiro Saito. Le stage se déroulait au sein du Dojo d'Iwama (Préfecture d'Ibaraki à environ 100 km de Tokyo) accolé au temple Shinto, qui a vu la naissance de l'aïkido. Depuis ce voyage et la reconnaissance de ce travail par M<sup>e</sup> Saito, la volonté de promouvoir la discipline s'est vue renforcée.

« L'aïkido, par un jeu subtil de mouvements, d'esquives, de déplacements du corps et de contre-prises, a pour but de retourner la force de l'adversaire contre lui dans un esprit de respect des autres. A mains nues ou armé, le sport peut être

pratiqué par tous », souligne Olivier EBERHARDT, entraîneur breveté d'Etat, en charge des cours à Chartres et à Bruz et à l'initiative du projet, « en chantier » depuis près de deux ans.

### Plus de 150 participants

Ce stage international, les 12, 13 et 14 novembre, représente, en effet, un véritable évènement mondial. Entre 150 et 200 participants de toute la planète sont attendus : des Japonais, Danois, Finlandais, Américains, Russes, Anglais, Italiens, Allemands, Ecossais, mais aussi des Chartrains et des Bruzois...

Ainsi, 800 m<sup>2</sup> de tatamis, dont près de la moitié provenant du dojo de l'ensemble

Aïkido INTERNATIONAL SEMINAR  
SAITO HITOHIRO SHIHAN  
Iwama Shinshin Aikishurenkai Kaicho

岩間流合気道

12-13-14 NOVEMBRE 2010  
BRUZ-FRANCE

www.aikido-japan.com

Contact : +33 (0)6 88 17 37 71  
contact@aikido-japan.com

Stage International d'Aïkido  
Association Jeunes d'Arc de Bruz  
2, espérance Colette Besson  
35170 Bruz - France

Contact et informations sur le stage :  
www.aikido-japan.com

## Conseil municipal du 27 septembre 2010

### ■ Aménagement - Urbanisme

. **Aménagement du secteur sud ZAC Les Portes de la Seiche** : bilan de la concertation - dossier de création : le Conseil Municipal approuve le dossier de création de cette nouvelle ZAC (*lire ci-dessous*).

. **Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme** : présentation du dossier d'enquête publique. Afin de permettre la réalisation des projets en cours et de faciliter l'instruction des permis de construire, le Conseil Municipal est favorable à une modification du Plan Local d'Urbanisme. L'enquête publique a eu lieu du 27 septembre au 29 octobre.

. **Acquisition de terrains** : propriété Launay Adrien. Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le terrain de M. Launay Adrien d'une surface de 1ha 43a, situé à proximité du rond point dit du Pôle Sud. Le prix d'acquisition est de 8 597,40 € soit une base de 0,60 € le m<sup>2</sup> auquel il faut ajouter la valeur vénale des arbres conservés pour 6500 €. Sur ce terrain sera aménagée une plateforme de valorisation des produits de coupes de bois.

. **Travaux d'extension et de réaménagement de la Mairie** : attribution des marchés de travaux. Suite à la consultation des entreprises, le Conseil Municipal attribue les marchés de travaux pour un montant global de 510 080,20 € HT sauf le lot n°3 - bardage, infructueux, pour lequel une nouvelle consultation est engagée.

. **Lotissement Les Nymphéas, clôture de l'opération** : le Conseil Municipal approuve le bilan de l'opération qui a dégagé un excédent de 691 132,83 € dont 550 000 € ont été affectés en 2009 sur le budget principal, le solde le sera sur le budget 2010. Cette opération a permis la construction de 85 logements dont 24 logements locatifs sociaux, 8 logements en accession très sociale et 53 en accession libre.

. **Propriété Rennes Métropole aux 9 et 17 rue Antoine Chatel, bail à réhabilitation** : Rennes Métropole va confier à la société Aiguillon Construction la rénovation et la gestion des deux logements. Un bail à réhabilitation de 25 ans va être passé. La ville s'engage à entretenir le fonds de parcelle des deux terrains.

. **Validation de la boucle vélos n°5 du Pays de Rennes** : le Conseil Municipal valide le tracé définitif de la boucle n°5. Celle-ci emprunte, sur notre commune, la route de Pont Péan, puis le chemin des Touches, l'avenue de Cornouaille, le boulevard de l'Europe et enfin la piste cyclable de la rue de la Conterie vers Noyal-Châtillon sur Seiche.

. **Taxe locale sur la publicité extérieure** : suite à la loi du 4 août 2008, le Conseil Municipal décide de continuer à taxer les dispositifs publicitaires et les panneaux de pré-enseignes, de fixer le tarif pour 2010 à 16 € le m<sup>2</sup> et d'exonérer toutes les enseignes sur les bâtiments commerciaux.



■ Perspective provisoire de la future extension de la Mairie.

. **Relocalisation du Trésor Public ZAC de la Conterie** : après l'approbation de l'APS, les services du Trésor Public ont sollicité quelques adaptations. Aussi le coût d'acquisition des 410 m<sup>2</sup> est porté à 714 181,44 € (soit + 22 921 €). Le nouveau loyer annuel supporté par la Trésorerie Générale à l'issue de la construction sera de 51 250 € HT.

. **Règlements des cimetières et de l'espace cinéraire des Peupliers** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux règlements des cimetières et de l'espace cinéraire. Ils seront affichés aux entrées de ces derniers.

### ■ Finances

. **Indemnités des élus locaux** : précisions à la délibération du 21 mars 2008. A la demande du trésorier municipal, le Conseil Municipal approuve la modification de la délibération du 21/03/2008 qui précise que les indemnités sont reva-

lorisées en fonction du point d'indice de la Fonction Publique. Unanimité moins 4 absentions (élus de la minorité).

. **Subvention complémentaire de 300 € à verser à des associations au titre du Contrat Educatif Local (CEL)** : le Conseil Municipal vote une subvention complémentaire de 300 € au titre du Contrat Educatif Local.

### ■ Personnel

. **Modification du tableau des effectifs** : le Conseil Municipal est favorable à l'avancement de grade à la première classe de 9 agents dont 6 de la filière animation et 3 de la filière technique.

. **Compte Epargne Temps** : modalités d'application du décret du 20 mai 2010. Le Conseil Municipal adopte les dispositions du décret du 20/05/2010 relatives au compte épargne temps et autorise l'indemnisation des jours épargnés au-delà du vingtième.

## ZAC Les Portes de la Seiche Un nouveau quartier intégré dans la ville

Le 27 septembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le dossier élaboré avec le cabinet nantais de groupement d'architectes Forma 6, pour la création de la future zone d'aménagement concertée (ZAC). Les études préalables nécessaires à l'élaboration de ce dossier de création sont désormais achevées. A l'unanimité, les membres du Conseil ont donc créé la ZAC « Les Portes de la Seiche ».



■ Le parc des loisirs trouvant un prolongement vers la Seiche constituant ainsi une coulée verte entre le nord et le sud de la commune.

De part et d'autre de la RD 837 en direction de Pont-Péan, le périmètre de la ZAC représente une surface d'environ 40 hectares soit un potentiel maximal de 1300 logements. « Les objectifs poursuivis par la commune de Chartres de Bretagne, maître d'ouvrage, se déclinent autour de la valorisation des atouts environnementaux et paysagers du site, tout en préservant les grands équilibres entre espaces naturels et bâtis en intégrant les contraintes locales (risques d'inondation, gestion de l'eau pluviale...) », précise Bertrand DELOFFRE, premier adjoint chargé de l'Aménagement.

Les études préalables à la création de la ZAC s'accompagnaient obligatoirement d'une concertation avec l'ensemble des

acteurs locaux (les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole) pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet d'aménagement, une démarche participative ADDOU (Approche Développement Durable dans les Opérations d'Urbanisme) a été mise en œuvre associant élus, techniciens, équipe de maîtrise d'œuvre et habitants. Cette démarche s'est traduite par l'établissement d'un document-guide sur lequel figurent les objectifs retenus dans le cadre de cette démarche. Celui-ci sera pris en compte au fur et à mesure de l'avancement du projet d'aménagement.

### Le dossier de réalisation

Le projet entre maintenant dans la phase pré-opérationnelle. Pour cela, le cabinet Forma 6, mandaté pour cette deuxième étape, constituera un plan « masse » du futur projet qui définira l'emprise des futures constructions, les hauteurs maximales, la typologie et les formes urbaines à respecter. On y trouvera la répartition des bâtiments privés et publics, les emplacements des espaces publics, la localisation des principales voies de circulation, ainsi qu'un phasage opérationnel des travaux.

L'aménagement et l'équipement de la ZAC seront conduits en régie directe par la commune de Chartres de Bretagne.

Elle procédera à l'acquisition des terrains nécessaires puis à leur viabilisation (construction des voiries, réseaux, espaces verts...) en vue de leur commercialisation à des constructeurs.

Si la phase de concertation est dorénavant achevée, l'avis des habitants est toujours sollicité mais dans le cadre de dossiers précis. Ainsi au cours du premier semestre 2011, des enquêtes publiques seront ouvertes sur la modification du PLU ou la gestion des eaux pluviales, par exemple. Fin 2010/début 2011, à l'issue des études pré-opérationnelles, le Conseil Municipal délibérera sur un avant-projet, puis au cours du second semestre 2011, il se prononcera sur l'approbation du dossier de réalisation.

## Etat CIVIL...

### Naissances

- 23 août  
Zélie CHARBONNEAU  
6, rue Paul Gauguin
- 14 septembre  
Lilian LEVEQUE  
3, allée du Ménez
- 27 septembre  
Timy BOULAIRE  
56 bis, avenue de la Chaussairie

### Mariages

- 2 octobre  
Thierry LIPARI et Céline LEFEUVRE  
19, rue Diderot

## Agenda...

- Mardi 2 novembre à 18h30  
Conseil Municipal.  
Salle du Conseil Municipal
- Lundi 8 novembre à 18h30  
Assemblée Générale de la Fédération Espérance.  
Salle Victor Basch
- Jeudi 11 novembre  
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 :  
10h - Rassemblement devant la Mairie.  
11h15 - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et décorations.  
11h45 - Cérémonie au cimetière.
- 12, 13 et 14 novembre  
Stage international d'aïkido organisé à Bruz par l'Espérance Aïkido. (voir page 1)
- Mardi 16 novembre à 18h  
Séance plénière du Conseil des Sages.  
Salle du Conseil Municipal
- Samedi 20 novembre  
Après-midi convivial à partir de 13h30 autour de la châtaigne et du châtaignier, organisé par Mémoire du Pays Chartrain (voir page 6).  
Terrain allée des tennis, prairie des Galais
- Samedi 20 novembre à 20h30  
Concert de la Sainte-Cécile.  
Salle Jacques Brel Pôle Sud
- Dimanche 21 novembre  
5° Bourse multi collections de 9h à 18h : timbres, cartes postales, monnaies, disques, fèves, BD..., organisée par l'Amicale philatélique chartraine - Entrée 1 € au profit du Téléthon (gratuite pour les enfants de moins de 16 ans).  
Halle des Sports
- 26 et 27 novembre  
Collecte nationale de la solidarité : produits d'alimentation et d'hygiène.  
A Chartres, dans les magasins Carrefour Market et Netto
- Mardi 30 novembre à 20h  
Soirée d'information et de sensibilisation autour du Sida (voir page 4).  
Pôle Sud
- Vendredi 3 et samedi 4 décembre  
Téléthon, nombreuses animations.  
Place de la Mairie

## Plan climat Des actions de proximité



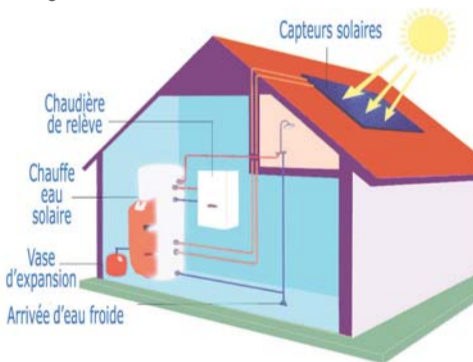
*A l'heure où les énergies dites classiques telles que le gaz, le fioul ou l'électricité voient leurs prix s'enflammer et que les ressources fossiles se raréfient, trouver des solutions pour rendre l'habitat moins énergivore apparaît essentiel. Outre la commune, de plus en plus de Chartrains s'engagent dans cette démarche.*

Depuis près de 10 ans, la Municipalité de Chartres de Bretagne s'est inscrite dans une démarche de développement durable avec un souci marqué pour la protection de l'environnement et une maîtrise des consommations énergétiques. En signant le Plan Climat - Convention des Maires en janvier 2009, la commune s'est engagée à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de lutte contre les changements climatiques, en réduisant d'au moins 20 % les émissions de CO<sub>2</sub>, de 20 % la consommation d'énergie fossile et en produisant au moins 20 % d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020.

En 2006, Chartres de Bretagne comptait environ 7000 habitants occupant 3037 logements dont près de 50 % construits avant 1980. La moitié de l'habitat est donc constitué de bâtiments peu isolés avec des installations de chauffage à renouveler ou à remplacer à court ou moyen terme.

### Pourquoi pas le solaire combiné ?

Le 24 octobre 2009, la commune, en lien avec l'Agence Locale à l'Energie (ALE), organisait le premier Forum Energie Habitat. Ce temps d'information et de partage d'expériences devait permettre d'encourager des habitants à réaliser des travaux d'isolation, à choisir des chauffages performants et à utiliser les énergies renouvelables.



A cette occasion, Georges REBOUX, domicilié à Chartres de Bretagne, avait ouvert sa maison pour présenter son système solaire combiné, installé en décembre 2008. La conversion de l'énergie solaire en chaleur se fait grâce au capteur solaire thermique, placé sur la toiture. L'énergie envoyée par le soleil y est piégée (phénomène de l'effet de serre) par un absorbeur métallique au contact duquel le fluide caloporteur se réchauffe. Ce fluide circule en circuit fermé jusqu'à un ballon rempli d'eau auquel il transmet sa chaleur puis pour-



■ Monsieur Georges REBOUX présente les capteurs solaires thermiques sur le toit de sa maison.

suit son chemin vers le capteur où il se réchauffe à nouveau, et ainsi de suite tant que l'ensoleillement est suffisant.

Ce dernier permet d'assurer une part du chauffage et de la production d'eau

chaude. Lors de journées peu ou pas ensoleillées, un dispositif d'appoint au gaz prend le relais. Les capteurs installés sur le toit représentent une surface de 10,4 m<sup>2</sup> et sont orientés sud-ouest.

Après presque deux ans de fonctionnement, le bilan est plus que positif : « Nous avons divisé par deux notre consommation de gaz. Entre 2004 et 2008, celle-ci était en moyenne de 18 473 kWh. Pour 2009, elle a été de 9 952 kWh (facture 2010) », souligne M. REBOUX. Il ajoute : « Notre chaudière gaz est complètement éteinte d'avril à octobre. L'eau chaude solaire excédentaire permet d'alimenter le lave-linge et le lave-vaisselle et ne pas utiliser les résistances pour chauffer l'eau. Ainsi notre facture d'électricité a également baissé de 10 % environ. » Malgré un investissement important pour l'installation (18 945 € moins 5 835 € de crédit d'impôt soit 13 110 €), les économies déjà réalisées vont au-delà des attentes de la famille.

### Comment et à quel coût ?

Selon les besoins de chauffage et le nombre d'occupants, un équipement solaire combiné est constitué de 10 à 20 m<sup>2</sup> de capteurs et d'un ballon de 300 à 800 litres. Le montant de l'investissement s'étend de 10 000 à 15 000 € TTC, pose incluse.

Si l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude représente toujours un coût financier important, les aides publiques se multiplient.

■ **Eco-Prêt à taux zéro** : Ce dispositif est accessible à toute personne, sans condition de ressource. Les actions d'amélioration éligibles sont disponibles sur le site : <http://www.eco-ptz-travaux.fr/>

■ **Crédit d'impôt** : Qu'ils soient intégrés à un logement neuf ou acquis après achèvement, le système solaire combiné ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % sur le montant du matériel.

*Plafond de dépenses : Pour la période du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2012, le montant total des dépenses en faveur du développement durable ouvrant droit au crédit d'impôt ne pourra excéder :*

*8 000 € pour une personne célibataire, veuve ou divorcée - 16 000 € pour un couple marié ou pacsé (soumis à une imposition commune). Ce plafond est majoré de 400 € par personne à charge. Cette majoration est divisée par deux pour les enfants vivant en résidence alternée.*

■ **Aides régionales Système Solaire Combiné (SSC)** : Installations de capteurs solaires intégrés à la toiture suivant l'avis technique du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) : subvention de 1 910 € ; sans l'avis technique du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : subvention de 1 150 €. Le matériel doit bénéficier d'un avis technique délivré par le CSTB pour la production d'eau chaude sanitaire ET le chauffage, et être mis en place par un installateur agréé Qualisol Millésimé « COMBI ». L'installation doit être réalisée sur l'habitation principale. Le foyer doit être non imposable sur les revenus de l'année n-2 de l'année d'installation. Pour bénéficier de la prime SSC, il doit être installé au moins 7 m<sup>2</sup> de surface nette de capteurs.

### Contacts :

■ **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

■ **Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes**  
20 avenue des Français Libres - 35000 Rennes. Par téléphone du lundi au vendredi, 13h30 à 17h30 : 0 820 820 466 (n° indigo 0,12 €/min) [www.ale-rennes.org](http://www.ale-rennes.org)  
Courriel : [contact@ale-rennes.org](mailto:contact@ale-rennes.org)

## édi TO...

Philippe BONNIN, Maire,  
Vice-Président du Conseil Général

### Crise, la fin d'un modèle ?

L'actuelle crise sociale est grave. Elle ne peut se résumer au seul débat sur les retraites. Ne nous voilons pas la face, l'inquiétude exprimée par les jeunes et nombre de salariés trouve son explication dans une situation économique dégradée qui n'offre que peu de perspectives pour les plus jeunes. Les indicateurs de l'économie en témoignent :

- Baisse de 20 % de la production industrielle entre 2008 et 2010 (à titre de rappel, l'usine PSA de Chartres est passée de 11 550 employés en 2006 à 6 800 en 2010).
- Déficit du commerce extérieur (différence entre les exportations et les importations) : - 49 milliards sur les 12 derniers mois. Il était redevenu positif de 3,5 milliards en 2002.
- Explosion du nombre de chômeurs, qui est passé de 2 millions en 2008 à 2,6 en 2010.
- Baisse de 2 % du pouvoir d'achat des ménages sur les deux dernières années.
- En 1980, 7 % du revenu national allaient au 1 % des français les plus riches. En 2010, ce sont 10 % du revenu national qui vont au 1 % des français les plus riches.
- Enfin, sur une base 100 en 1993, l'épargne des entreprises consacrée à l'investissement est passée à l'indice 147 en 2009 alors qu'avec la même base (100 en 1993) les dividendes distribués aux actionnaires sont passés à 449.
- Pour ce qui concerne la dette publique, cause de tous les maux selon certains, elle a doublé entre 1990 (800 milliards d'euros) et 2010 (1 500 milliards).

Tous ces chiffres sont publiés par le très officiel Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Ces données valident certainement l'inquiétude d'une grande majorité des français à propos de la situation économique et de l'emploi. Quelque soit l'opinion de chacun sur les causes de la crise et les solutions à préconiser pour aller de l'avant et redonner espoir, tous s'accordent sur le diagnostic : la note sera extrêmement lourde. Dans l'immédiat, l'impasse est manifeste et les remises à plat ne sont pas terminées. Alors que les inégalités n'ont cessé de croître depuis 20 ans, souhaitons que les plus déshérités ne deviennent une fois de plus les premières victimes des mesures de rigueur.

Avec l'entrée dans l'hiver, le mois de novembre est traditionnellement celui de l'appel à la solidarité. Il n'est donc pas inutile de rappeler qu'en 10 ans, les 5 % des français les plus riches ont vu leurs revenus progresser au minimum de 8 000 € de plus que les 10 % des plus pauvres.

Cette situation nationale n'est pas sans impacter le fonctionnement des collectivités, en premier lieu leur mode de financement.

En tout état de cause, et dès l'année 2011, il ne faut plus tout attendre du modèle fiscal et financier local qui permettait aux communes, dont la nôtre, de suppléer au recul des financements de l'Etat et d'autres collectivités.

## Opération logements L'écho de la Seiche

*Les sociétés SOREÏM et Archipel Habitat vont réaliser un programme immobilier baptisé « L'écho de la Seiche » sur un terrain communal d'une surface de 17 320 m<sup>2</sup>, situé le long de la route de Pont-Péan, secteur des Peupliers.*

Le terrain fera l'objet d'une cession à SOREÏM, maître d'ouvrage. Il s'agira d'un ensemble de 53 logements collectifs répartis en 6 bâtiments, et de 17 maisons individuelles. Archipel Habitat proposera 18 locatifs sociaux et 3 logements en accession aidée à la propriété. SOREÏM proposera 16 logements en accession aidée à la propriété et 33 en accession libre.

Les objectifs sont de constituer de petits îlots facilitant les rapports de voisinage et de favoriser la mixité de formes urbaines entre habitat collectif et individuel.

L'opération, confiée à l'atelier d'architectes LOYER et BROSSET de Bruz, s'inscrit dans les exigences environnementales qui seront mises en œuvre dans la ZAC des Portes de la Seiche.



■ Première ébauche, non définitive, du projet Echo de la Seiche.

Le permis d'aménager vient d'être déposé. Il précède le dépôt des permis de

construire. La livraison est prévue au premier semestre 2013.



## Visite de quartier Arbres en question !

Le 9 octobre dernier, une visite de quartier était organisée dans un secteur sud de la commune.

Les élus chartrains, accompagnés du responsable des travaux sur la commune, sont allés à la rencontre des habitants sur un secteur balayant les rues d'Arcoat, du Léon, Constant Mérel, A. Le Braz, P. Corneille, J. Racine, V. Hugo, Boileau et Berlioz. Les échanges ont permis d'évoquer certains problèmes rencontrés par les riverains.

Les arbres, et les désagréments qu'ils occasionnent parfois, ont largement animé les rencontres tout au long du parcours de cette visite de quartier. En effet, certains bouleaux, rue d'Arcoat notamment, suintent et provoquent des dégâts sur les voitures. Par ailleurs des racines trop envahissantes peuvent soulever des trottoirs et constituer un risque



pour les passants. Des sapins touffus cachent certaines habitations de la lumière... Ainsi pour répondre à ces contraintes, des arbres seront élagués ou abattus (1 sur 2) sur certaines rues et les trottoirs feront l'objet de travaux de sécurisation. L'élagage peut constituer une réponse à moyen terme à condition

que les rejets ne soient pas trop importants. Pour les acacias avenue Constant Mérel par exemple, qui produisent de grosses épines dangereuses pour les passants, les services techniques vont adopter la technique du cernage : la sève ne circulant plus dans le tronc ceinturé, l'arbre meurt doucement sans disperser



■ Racines soulevant la chaussée.



■ Les acacias de l'avenue Constant Mérel.

de multiples rejets. Un nouvel aménagement paysager pourrait ainsi être envisagé dans cette avenue.

Si les demandes et réclamations sont nombreuses, elles seront traitées de manières différenciées. En effet, certains travaux nécessitent une décision des élus en Conseil Municipal, d'autres réclament l'intervention ponctuelle et rapide des services techniques communaux.

## Infos en +

### ■ Conférences du Clic All'âges : votre avis nous intéresse

Depuis 2003, le Clic All'âges est un service gratuit d'information à destination des personnes retraitées et de leur entourage et depuis 2006, une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). L'équipe du CLIC vous informe sur les différentes prestations auxquelles vous pouvez prétendre (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap : aides techniques, aides humaines...), vous guide sur l'offre de service existante (service d'aide à domicile, SSIAD, établissements...) et vous accompagne dans la constitution des différents dossiers.

Parce que la prévention et l'information sont les clefs d'un vieillissement paisible, le Clic All'âges propose des ateliers et conférences sur différents thèmes. Si vous avez des propositions ou des attentes particulières de thématiques d'ateliers qui pourraient être abordées sur Chartres, n'hésitez pas à les soumettre au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres de Bretagne au 02 99 77 63 53.

### ■ Emploi

Que vous soyez en recherche d'emploi ou de personnel pour pourvoir un poste, que vous soyez une entreprise, une association ou un particulier, le Point Accueil Emploi peut répondre à ces demandes de proximité.

Contact : PAE Chartres de Bretagne  
Centre Jean Jaurès, rue Mme de Janzé.  
Tél. : 02 99 41 33 34

Courriel : pae.chartres@laposte.net  
Lundi, mercredi et vendredi : 8h45-12h

### ■ Club Informatique Pénitentiaire

L'association recherche des bénévoles pour intervenir au Centre Pénitentiaire de Rennes Vezin. Si vous savez vous servir d'un traitement de texte ou d'un tableur, que vous avez envie de partager vos connaissances en informatique, alors vous pouvez aider à la réinsertion de personnes incarcérées. Devenez formateur bénévole (disponibilité 1 demie-journée par semaine)

Contacts : 02 99 53 73 31

Courriel : clip.rennes@laposte.net

Site : www.assoclip.org

### ■ Pays de Rennes en 1 000 questions

- Nommez deux communes du Pays de Rennes commençant par la lettre M.  
- Sur quelle commune du sud de Rennes se trouve le site de Lormandière ?

Voilà quelques exemples parmi les centaines de questions du jeu du Pays de Rennes. Après les jeux sur les Pays de Brocéliande, Dinan et Saint-Malo, la Librairie Aux Neiges d'Antan à Bécherel édite en cette fin d'année un jeu de société familial et convivial à partir de 8 ans, pour découvrir en s'amusant le Pays de Rennes.

Renseignements, visuel du plateau de jeu, liste des points de vente : [www.lejeudupaysderennes.com](http://www.lejeudupaysderennes.com) ou contactez Grégory Bordier au 06 23 18 11 73

## Expression de la majorité Le parc des loisirs n'est pas à construire

La majorité porte nombre d'initiatives appréciées par les Chartrains, qu'il s'agisse de l'action sociale, de l'éducation, de la vie associative sportive et culturelle. La demande de logements ou d'espaces pour construire à Chartres de Bretagne montre tout l'attachement qu'ont les Chartrains à vivre dans leur commune et à bien d'autres de souhaiter y venir.

Plusieurs habitants de la commune se sont émus d'apprendre qu'il y aurait de supposés projets de construction dans le parc des loisirs ! Cette information est un mensonge grossier. C'est une désinformation scandaleuse. Ceux qui

l'alimentent n'ont certainement pas d'autres projets que de nuire, pas seulement à la majorité municipale mais également aux Chartrains. Tous ceux qui vivent dans la commune ou aiment y venir doivent savoir qu'avec l'urbanisation sud, la ZAC des Portes de la Seiche, le parc des loisirs va tout au contraire prendre une nouvelle place au cœur de la ville. Il sera agrandi puisqu'une coulée verte sera aménagée jusqu'à la Seiche en passant à l'est de la ferme des Peupliers.

Il ne reste plus qu'à laisser croire que les futurs habitants seront en zone inondable ; ce que nous avons également et malheureusement entendu. Les Chartrains

qui suivent les dossiers des périmètres d'urbanisation, des zonages de protections aux nuisances dont le bruit ou les inondations savent très bien qu'en la matière nous n'avons jamais négligé ces contraintes. Ce n'est d'ailleurs pas le cas dans d'autres territoires et il suffit de suivre les informations à ce sujet.

Nous vous invitons à consulter les éditions du Chartrain de mars, avril et juin 2010, qui ont montré les plans d'aménagements de tout le secteur Sud et si nécessaire, la majorité se tient à votre disposition pour vous présenter ces projets déjà développés en réunions publiques les 23 mars et 4 mai 2010.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

## Expression de l'opposition A la rencontre des Chartrains

Le samedi 9 octobre à 9 heures a eu lieu la visite de quartier autour de l'avenue Constant Mérel. Beaucoup d'élus, peu de Chartrains. Cette déambulation dans un quartier de notre ville est l'occasion pour la majorité de distiller à notre égard des petites railleries, jeu politicien sans doute. Lors des différents arrêts programmés, les quelques Chartrains présents posent leurs questions, présentent leurs problèmes, leurs doléances, leurs interrogations, c'est le principe de l'exercice. Force est de constater que globalement les thèmes abordés se concentrent souvent autour des soucis engendrés par la « nature » (arbres aux racines prédominantes qui endommagent les trottoirs et les murs

environnants, arbres au feuillage envahissant créant un déficit d'ensoleillement chez certains riverains, chutes de feuilles...) par la circulation souvent ressentie excessive, par les prochains travaux concernant le secteur visité... Ce type de promenade permet également à chacun d'entre nous de constater les travaux d'entretien nécessaires : panneau à revoir, taille à effectuer, sécurisation d'un chemin... Les élus de la majorité et le responsable des services techniques présent répondent et proposent une solution et un calendrier.

Une question se pose : pourquoi aussi peu de personnes viennent à la rencontre de leurs élus ? Est-ce le jour et/ou

l'horaire qui ne leur conviennent pas ? Est-ce la présence d'un groupe d'élus finalement assez imposant qui les intimide ? Est-ce parce qu'ils ont l'impression que cela ne sert à rien ? Est-ce par lassitude de voir que certaines de leurs demandes se renouvellent d'une visite sur l'autre sans aboutir ? Il serait, de notre point de vue, intéressant de mener une enquête sur ce sujet, car savoir les gens impliqués dans la vie de leur ville est positif au niveau local et important dans la relation à la chose politique à une échelle plus importante. C'est cela aussi notre rôle d' élu. Pourquoi ne pas utiliser les outils municipaux de communication (le Chartrain, le Chartres Hebdo et le site internet) pour interroger les Chartrains ?

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.

## Sida : soirée le 30 novembre

Le 1<sup>er</sup> décembre prochain sera la 22<sup>e</sup> journée mondiale de lutte contre le Sida. 60 millions de personnes ont été infectées par le Sida depuis sa découverte en 1982. Actuellement, près de 33,5 millions de personnes sont déclarées séropositives dans le monde (22,4 millions en Afrique, 800 000 en Europe dont 120 000 en France).

A cette occasion, la ville de Chartres de Bretagne en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, le collège de Fontenay, l'association AIDES 35 et un médecin spécialiste des maladies infectieuses de l'hôpital de Pontchailou proposent une soirée d'information et de sensibilisation autour du Sida le mardi 30 novembre à 20h au Pôle Sud. « Cette soirée est l'occasion pour des personnes d'horizons divers de se rassembler pour évoquer le Virus de l'Immunodéficience Humain (VIH) avec comme engagement commun : Stop Sida, tenons nos promesses », souligne Dina JOALLAND, conseillère déléguée à la Santé.

Pour marquer cette journée mondiale de lutte contre le Sida, des élèves, des enseignants et l'infirmière du collège de Fontenay de Chartres de Bretagne, vont également se mobiliser à travers diverses actions (expositions, micro-trottoir...).

**journée mondiale de lutte contre le sida**

**Luttons contre les discriminations !**

**RENNES**  
Mardi 23 novembre - Espace des Sciences - Les Champs Libres - 35030  
Conférence : VIH : avancées scientifiques contre discriminations...  
Entrée gratuite - voir l'inscription au 02 99 40 60 00

**Chartres de Bretagne**  
Mardi 30 novembre - Centre culturel Pôle Sud - 28000  
Test de dépistage (anonyme et gratuit) du sida et des hépatites.  
Stands de prévention et d'information, animations...  
« C'est TNS - Le secret de Chanda » de Olivier Schmitz  
Renseignements horaires et tarifs : 02 99 31 12 31

**CHARTRES DE BRETAGNE**  
Mardi 30 novembre - Centre culturel Pôle Sud - 28000  
SIDAblabla, parlons ensemble du VIH-SIDA !  
Entrée gratuite - renseignements au 02 99 30 03 30

# Bénévoles à l'EHPAD

## Un peu de soi pour les autres



■ Un après-midi « jeu de société » pour Mesdames POIRIER et HANRY. Au centre, Mesdames TOUBON et NOUVEL, bénévoles.

*Longtemps, la retraite était vécue comme une période de repos. Ces dernières années elle s'est transformée en une période de vie active avec une plus forte implication dans le bénévolat associatif. A la résidence de personnes âgées de Chartres de Bretagne, une poignée de bénévoles s'active, presque quotidiennement, aux côtés des professionnels.*

Les bénévoles sont de plus en plus nombreux à intervenir dans les maisons de retraite où ils apportent une aide précieuse aux personnes âgées en parallèle du personnel soignant et accompagnant. Le thème 2010 de la Semaine Bleue du 18 au 24 octobre était « À tout âge : acteurs, proches et solidaires ». Dans ce cadre, l'EHPAD de La

Poterie a choisi de valoriser par des témoignages et des photos toutes les contributions qu'apportent des personnes bénévoles extérieures à la qualité du tissu social au sein de la résidence. Une exposition a marqué les mémoires ; portrait de deux de ces chevilles ouvrières.

### Une présence de tous les instants

Tricot, jeux de société, ateliers mémoire, spectacles... la vie des résidents de La Poterie est jalonnée de moments de convivialité. Des animations sont proposées par l'animateur et accompagnées par deux bénévoles pétillantes et joyeuses. Les Chartraines, Annick TOUBON et Denise NOUVEL viennent à la résidence trois à quatre fois par semaine, la première depuis 1993 et la seconde depuis 1998 : « J'aime venir ici, donner de mon temps ; quand je ne viens pas pendant plusieurs jours, je me languis de mes petites mamies », souligne Denise. « J'écoute, je reconforte, c'est un lien de confiance qui s'instaure avec la personne âgée, on reçoit autant d'affection que l'on en donne », ajoute Annick.

Etre bénévole ne veut pas dire prendre la place des familles ou du personnel : c'est vouloir collaborer avec eux pour répondre aux besoins et aux attentes des résidents, c'est donc complémentaire. Les satisfactions sont nombreuses, même si nos deux bénévoles sont également confrontées à la baisse d'autonomie et à la mort : « En effet, cet investissement est parfois lourd, mais nous parvenons à prendre de la distance et à ne retirer que les bons moments », précise Denise.

Au sein de la résidence de La Poterie, d'autres bénévoles s'investissent plus ponctuellement pour proposer leur savoir-faire : réparer et nettoyer les lunettes, faire des soins de beauté, chanter...

*Si l'expérience vous attire, n'hésitez pas à contacter*

*la résidence de La Poterie : 02 99 77 19 19*

## ■ Quelques minutes pour sauver une vie

Depuis quelques jours, la commune de Chartres de Bretagne s'est dotée de deux défibrillateurs automatisés.



Ils sont installés à la résidence de personnes âgées de la Poterie et à l'ensemble sportif Rémy Berranger, pour toutes situations d'urgence.

Le défibrillateur est un appareil capable d'analyser l'activité électrique du cœur, de reconnaître une anomalie grave du fonctionnement du cœur à l'origine de l'arrêt cardiaque, de se charger automatiquement, de délivrer au travers du thorax une quantité d'énergie d'origine électrique afin de re-synchroniser l'activité électrique cardiaque. Il reconnaît les rythmes devant être choqués et n'invite

pas à choquer si le rythme ne le nécessite pas.

Entièrement automatique, une voix vous guide dans son utilisation. Le défibrillateur du stade est protégé du gel et des intempéries dans un boîtier installé à l'entrée de la Maison des sports. Lorsque l'appareil est décroché, une alarme retentit, permettant d'alerter les passants qu'un accident vient de se produire.

Parce que les accidents cardiaques provoquent 60 000 morts chaque année en France et qu'en cas d'arrêt cardiaque, une minute perdue, c'est 10 % de chance en moins de survivre, il importe de ne pas perdre de temps.

## ■ Le parc des loisirs fait peau neuve

Joggeurs, promeneurs et familles apprécient les allées ombragées et calmes du parc des loisirs de la commune. Afin d'offrir un revêtement plus propre, plus approprié notamment à la pratique de la course à pied, des travaux de réfection ont été réalisés début octobre sur l'allée principale. Pendant quelques jours, afin de faciliter le séchage du nouveau revêtement, l'allée a été bâchée et interdite à la déambulation des piétons.



## Vie éco

### ■ Coiff ans Nails

Manucure, brushing, coupe, couleur, pose de faux ongles... Depuis août, une nouvelle spécialiste de la coiffure et des ongles sillonne les routes du sud de Rennes avec son matériel et offre une gamme de services à domicile, liés à la coiffure et à la manucure. Après plusieurs années d'exercice en salon de coiffure puis une formation en onglerie, Virginie GEORGES, Chartraine, a choisi de proposer ses talents pour que ses clientes soient belles de la tête jusqu'au bout des ongles !



Ouvert du lundi au samedi. Tél. 06 87 27 62 30.

### ■ La Tuile

Après près de 15 ans d'activité, la crêperie Saint-Anthème du centre commercial cède sa place à « La Tuile ». C'est l'outil de travail quotidien d'Elodie PILETTE, depuis 12 ans. Cette crêpière aguerrie a choisi de porter seule, son propre commerce. Ainsi après quelques coups de peinture et l'établissement d'une nouvelle carte de crêpes et de galettes, elle offre ses talents et son sourire aux Chartrains depuis mi-septembre.



Ouvert lundi et mardi midi, du mercredi au samedi : midi et soir. Tél. 02 99 41 25 99.

### ■ Le salon de Cloé

Chrystèle THEBAULT vient de reprendre le salon de coiffure So Glam, place René Cassin. Nouvelle déco tendance zen... dorénavant, ce salon est celui de Cloé !

2, place René Cassin - Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 17h. Tél. 02 99 41 27 84



### ■ Vit-press 35



Le tissu n'a aucun secret pour Madame LETAILLEUR ! Non, non, pas de jeu de mot, c'est bien elle qui vient de reprendre le pressing du centre commercial pour bichonner vos costumes, nappes et robes... Outre le nettoyage, elle propose un service de blanchisserie et de retouche couture. Dans un coin de la boutique, c'est tout un trésor de mercerie qui est également proposé à la vente : boutons multicolores, fermetures à glissière, fils à coudre ou à broder, rubans, ou encore aiguilles de machines...

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Tél. 02 99 41 33 18

### ■ Pardo électricité de père en fils

Nombreux sont les Chartrains qui connaissent PARDO électricité. Depuis 1984, Pierre-Yves PARDO sillonnait la commune pour dépanner, réparer, rénover, établir tous types d'installations électriques. Depuis le printemps dernier, c'est son fils Stéphane, accompagné de son épouse Gaëlle, qui ont « repris la boutique ». Du chauffage à l'appareillage actuel intégré dans la décoration intérieure, en passant par la VMC, la domotique, l'alarme, l'éclairage ou la climatisation, Stéphane PARDO intervient



sur tous types de chantiers neufs, extension, rénovation. L'entreprise s'est également spécialisée dans l'installation de planchers chauffants par aérothermie.

10, rue du Village de la Métairie - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - Tél. 02 99 41 12 93 - courriel : pardo.electricite@wanadoo.fr





■ Le chemin du Grand Domaine cache de fabuleux et rares spécimens de châtaigniers.

## Un après-midi d'automne au pied du châtaignier

Le châtaignier est à l'honneur cet automne sur la commune. La plantation de cinq arbres le 20 novembre prochain donnera lieu à un après-midi festif et convivial autour des secrets du castanea (nom latin).

L'association Mémoire du Pays Chartrain, sous l'impulsion de son président Raymond FILLAUT, a souhaité travailler en partenariat avec les services techniques communaux sur la réhabilitation de certaines essences d'arbres en voie de disparition sur la commune : « Je me souviens, comme d'autres « vieux » Chartrains, de la récolte des châtaignes en famille, puis la dégustation des fruits grillés au coin

de la cheminée. Le rôle de notre association est de faire vivre cette mémoire collective et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons contribuer au programme communal de replantation d'espèces indigènes », explique Raymond FILLAUT.

Afin de mobiliser et d'informer les Chartrains, l'association organise une manifestation autour de la plantation de cinq châtaigniers sur le merlon situé dans la prairie jouxtant la RD 34, entre les tennis et la Halle des sports, sur une parcelle située au bout de l'impasse du Four Provost. Cette plantation s'inscrit dans un projet global de valorisation paysagère et écologique de la « pièce de la galais\* ». De plus, courant novembre, les enfants du centre de loisirs participeront à la plantation de 160 mètres linéaires de haies bocagères constituées de végétaux diversifiés tels que noisetiers, troènes, noyers, érables, alisiers...



### La châtaigne, reine !

Ainsi, le samedi 20 novembre, à partir de 14h, un menuisier spécialiste du châtaignier viendra exposer ses talents et les qualités de cette essence. L'après-midi se prolongera avec la plantation des arbres. Tous les Chartrains qui le souhaitent peuvent devenir symboliquement copropriétaires de l'un de ces arbres. En contrepartie de 2 € (reversés à l'association Téléthon), ils se verront remettre un certificat de copropriété. Après la plantation, un goûter permettra de partager des spécialités culinaires préparées à base de châtaignes. Si vous avez des talents de cuisinier et que la châtaigne n'a aucun mystère pour vous, n'hésitez pas à apporter votre plat à partager !

Cet après-midi se veut familial, propice à la découverte et aux échanges autour de notre patrimoine.

\* le nom vient du champ galais, galo, gaulois, lié à une présence gallo-romaine de fours de potiers.

### Le saviez-vous ?

■ Le châtaignier est un arbre dont les qualités incitent l'homme à le cultiver depuis fort longtemps (environ 6 siècles avant JC). Son bois d'une part a été largement exploité. Très utilisé en menuiserie, il est particulièrement souple et durable. Il offre également une résistance contre les moisissures et l'humidité.



■ Le fruit du châtaignier, qui peut se conserver tout l'hiver en prenant quelques précautions, se consomme en légume (cuit à l'eau, en purée...) en dessert (en crème ou grillé) en confiserie (« marron » glacé) et même en pain grâce à la farine. La châtaigne entre également dans la composition de

délicieuses et surprenantes liqueurs, ou de bières (de Corse, d'Ardèche ou de Dordogne).

■ Malgré les maladies et autres campagnes d'abattage dont il a été l'objet, il occupe actuellement environ 4 % de la surface boisée en France.

■ Dans la nature, cet arbre héberge sur son tronc ou à ses pieds de nombreuses

variétés de champignons (la russule verdoyante, le bolet bai, le polypore en touffe...). La fougère, le millepertuis ou encore le chèvrefeuille poussent également très bien sous son ombre. De nombreux animaux et insectes le côtoient pour le gîte et le couvert. Les rongeurs s'abritent dans son tronc lorsqu'il est creux et se nourrissent de ses châtaignes, tout comme le sanglier qui en est également friand.

### Renseignements :

R. FILLAUT : 02 99 41 17 78  
ou C. LE NEZET : 02 99 41 17 78

### Je mange donc je suis

Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, l'association chartraine Téria propose une soirée débat autour du film « Je mange donc je suis », réalisé par Vincent BRUNO et produit par la Coalition contre la faim. Ce film propose un tour du monde agricole et alimentaire afin de comprendre les problèmes communs et les perspectives de solutions à la problématique de la faim qui touche un milliard de personnes.... Le débat, autour du film sera animé conjointement par l'association Téria et le CRIDEV (Centre Rennais d'Information pour le Développement et la solidarité entre les peuples).

La Semaine de la Solidarité Internationale est un rendez-vous de sensibilisation qui donne lieu à des manifestations qui allient réflexion, créativité et convivialité : « L'association Téria a souhaité s'associer à cette démarche qui a pour objectif de dépasser les idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre notre monde plus solidaire et plus respectueux des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux », souligne Michèle TROCHEL, présidente de l'association Téria.

Mercredi 17 novembre à 20h30  
salle Rabelais (Pôle Sud)  
Association Téria Chartres de Bretagne  
associationterria@hotmail.fr  
http://associationterria.canalblog.com

## Téléthon les 3 et 4 décembre Une centaine de bénévoles mobilisés

« On a tous raison(s) d'y croire »... Depuis 1987, ces quelques mots mobilisent chaque année des milliers de bénévoles autour du Téléthon. A Chartres de Bretagne, l'association Génétique Chartraine est le moteur de cet événement local depuis 2002.



Les petits ruisseaux font les grandes rivières : l'adage est adopté par l'association Génétique Chartraine qui, tout au long de l'année, multiplie les opérations pour contribuer, à son niveau, à la recherche sur les maladies génétiques. Chaque année, les fonds rever-

sés à l'AFM sont plus conséquents. De 12 411 € en 2002, l'association a remis 25 146 € en 2009.

Grâce aux donateurs, l'espérance et la qualité de vie des malades ont nettement progressé, et plusieurs

pistes de traitements se profilent. Mais le combat continue et l'édition 2010 du téléthon est sur les rails.

Comme les années passées, Génétique Chartraine pourra compter sur de nombreuses associations de la commune : l'Orchestre de Chartres de Bretagne, le cyclotourisme, le badminton, la natation, la plongée, l'athlétisme, le karaté jitsu, le football, le tennis de table, le yoga, les Courous d'Chemins, la compagnie Océane, le Cercle celtique, le handball, Calinou, l'Amicale philatélique, Chartres accueil loisirs, Mémoire du Pays Chartrain, le Cinéma Espérance...

Au programme de ce téléthon 2010, vous retrouverez l'opération viennoise, la vente de compost, le lâcher de ballons, le manège pour enfants, la soirée spectacle, le circuit de petites motos et les promenades à poney pour les enfants à partir de 6 ans... La grande tombola vous permettra peut-être de gagner un séjour aux Baléares !

### Au programme

Redécouverte de notre patrimoine du centre-ville jusqu'au site de Lormandière et les anciens fours à chaux. Au retour, un goûter chaud attendra les valeureux participants dans la salle Victor Basch et toute l'histoire des fours à chaux sera contée. Cette randonnée familiale est ouverte à tous publics de tous âges.

Contact : 02 99 41 31 90

#### ■ Dîner spectacle

Réservez d'ores et déjà votre soirée du samedi 4 décembre ! Vous dégusterez des mets concoctés par des traiteurs chartrains et assisterez au spectacle de l'humoriste-imitateur Bruno BLONDEL. (Dîner spectacle : 25 €).

#### ■ Les nouveautés 2010

■ Une randonnée contée organisée avec Les Courous d'Chemins et l'association Mémoire du Pays Chartrain.

#### ■ Sur l'Esplanade des droits de l'homme

Manège : 1 € (le mercredi 1<sup>er</sup> de 11h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi 2 et vendredi 3 de 16h30 à 18h, le samedi 4 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche 5 de 10h à 13h).

Petites motos et poney : 2 € (samedi 4 de 10h à 18h).

#### ■ Vente de viennoiseries

Livraison des viennoiseries : dimanche 14 et 21 novembre de 8h à 10h.

#### ■ Vente de compost et de fleurs

Sur le site des serres municipales, lieu-dit le Champ Rond, de 9h à 12h et de 14h à 17h : mercredi 17, vendredi 19 et les samedis 20 et 27 novembre pour les fleurs et le compost (pour le compost, apportez un contenant rigide de type

à...  
VOIR

**Au Pôle Sud**

■ **Récit jazz**

Théâtre Bleu - Novecento pianiste.  
Jeudi 4 novembre à 21h

■ **Théâtre marionnettes**

Cie Tro Héol : Artik.  
Tout public à partir de 8 ans.  
Mardi 9 novembre à 20h30

■ **Création Chanson**

Marion ROUXIN : Légère.  
Vendredi 26 novembre à 20h30

■ **Théâtre de corps et d'objet**

Cie Hop hop hop : Mille poches.  
Tout public à partir de 2 ans.  
Mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 10h30

**Au Carré d'Art**

■ **« Vitré 1992 :  
une commande, un livre »**

Présentation des travaux réalisés à l'occasion d'une commande publique sur la ville de Vitré (photographies de Bernard Plossu, Magdi Senadji, Martin Rosswog et Lewis Baltz). En partenariat avec l'Artothèque de Vitré, hommage à Bernard LAMARCHE-VADEL, critique d'art et conseiller artistique de l'arothèque à la charnière des années 1980-1990.

Jusqu'au 27 novembre 2010

**Boréale'S**



■ **Joute d'improvisation**

LA TIQUE, troupe d'improvisation de l'association Boréale's, sera opposée à la TIR de Rennes lors d'une joute d'improvisation, le samedi 6 novembre à 20h15 au Pôle Sud. Un big band de 20 musiciens sera présent pour animer la soirée. N'oubliez pas vos chaussettes pour lancer sur l'arbitre ! Tarifs plein : 6 € - réduit (enfants, étudiants, chômeurs) : 4 €. L'ensemble des bénéfices de la soirée sera reversé à l'association Myosotis pour les enfants hospitalisés.

Réservations au 06 89 14 43 62  
ou par mail : la.tique@yahoo.fr  
La jauge est limitée à 200 personnes.

**Orchestre de Chartres de Bretagne**



■ **Concert de la Sainte Cécile 1<sup>ère</sup> partie**

. Ensemble vocal Le Diapason,  
. Atelier jazz de l'école de musique dirigé par Alain Thezelais.

**2<sup>e</sup> partie**  
. Orchestre de Chartres de Bretagne.  
Au profit des Restos du Cœur. Participation libre.

Samedi 20 novembre à 20h30  
au Pôle Sud.

# Marion Rouxin au Pôle Sud

## Une voix qui danse

*Il y a certains artistes qui, par leur présence scénique, leur chaleur et leur fidélité, contribuent à créer l'âme d'un lieu.*

*La renommée du centre culturel chartrain pour sa programmation « chanson française », est née, en partie, grâce à des artistes comme Marion ROUXIN. Des chansons à textes, une voix qu'on n'oublie pas, une énergie positive débordante... la chanteuse revient en 2010 pour parcourir, à nouveau, un petit bout de chemin avec « nous ».*

Les Chartrains connaissent bien cette voix de velours sur des textes affirmés. Pendant sept années, le groupe Paul et Robin, dont Marion ROUXIN était la voix et l'âme, a multiplié les concerts et offert trois albums. Le Pôle Sud fut notamment pour eux, un lieu de résidence de création et de partage d'expérience artistique. En 2004, une cinquantaine d'élèves des écoles chartraines s'est familiarisée avec le travail d'artiste, l'apprentissage vocal et la tenue sur scène. Si ces jeunes ont aujourd'hui plus de 16 ans, ils conservent, sans doute avec plaisir, l'album enregistré en 2004 avec des chansons de leur composition, mises en musique par Marion.

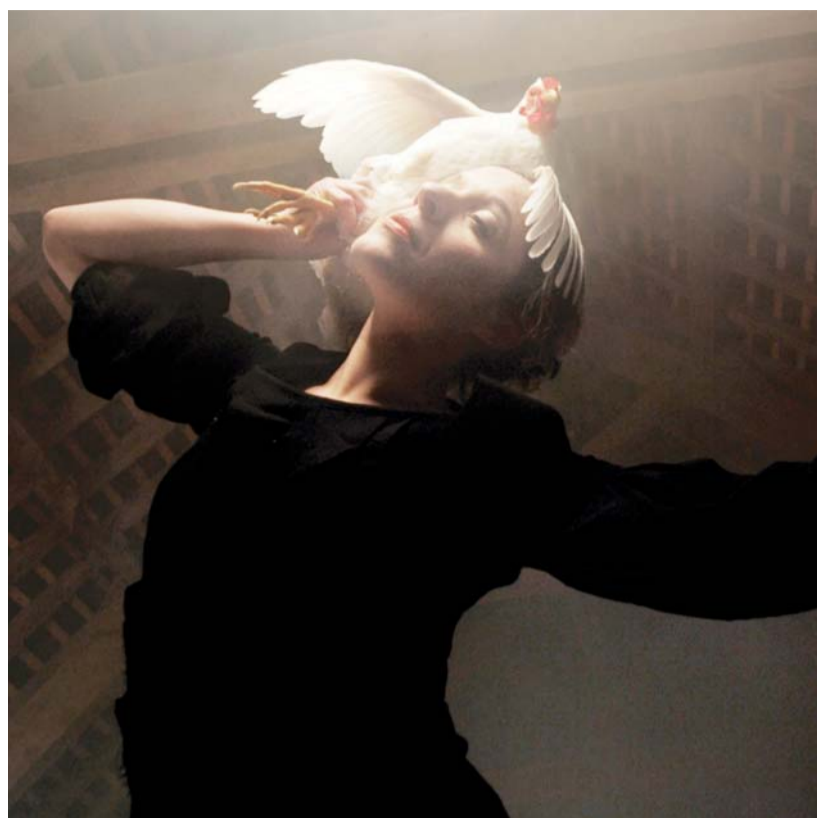
*« Légère »*

En 2006, Marion ROUXIN s'engage dans un parcours personnel accompagné d'Edouard LEYS (piano), d'Eric DORIA (guitare, basse) et de Stéphane STANGER (batterie). Après un premier album (*Je t'écris*, en 2007), un nouveau spectacle verra le jour suite à deux résidences de création courant 2010 au Volume à

Vern-sur-Seiche et au Pôle Sud du 6 au 23 septembre dernier, avec la participation de Myriam RAULT pour les costumes et les regards de Benjamin GEORJON et d'Amélie (Amélie-Les-Crayons) pour la mise en scène.

Ainsi, le 26 novembre prochain, sur la scène de la salle Jacques Brel, accompagnée de son équipe et pour l'occasion d'un quatuor à cordes, c'est « Légère » qu'elle apparaîtra : « C'est un état d'esprit, une aspiration à la légèreté ; un désir de s'élever pour prendre de la hauteur, de la distance avec les choses », souligne Marion.

Le 21 septembre dernier, à l'occasion d'un déjeuner sur scène au Pôle Sud, une quinzaine de Chartrains chanceux a pu apprécier quelques fragments de ce nouveau spectacle : « Elle est pétillante, elle déroule un torrent d'émotion, une sensibilité à fleur de peau », évoque Geneviève. Marine ajoute : « Au-delà de la musique et des textes, c'est un véritable bonheur pour les yeux, elle chante avec son corps, joue avec le public... vivement le 26 novembre ! »



**Un pont avec le public**

En parallèle du nouveau spectacle et de la sortie de l'album « Légère », Marion a accepté de s'associer à un projet d'action culturelle croisé entre le Pôle Sud et le centre culturel L'Intervalle à Noyal-sur-Vilaine.

Avec l'association chartraine Des mots pour le dire, elle va animer des ateliers d'écriture de chansons. Mis en musique par Marion et ses acolytes, les textes seront ensuite chantés au Pôle Sud, par les ensembles vocaux de Chartres de Bretagne (Le Diapason) et de Noyal-sur-

Vilaine en mai 2011 : « C'est une nouvelle expérience de travailler sur l'écriture de chansons avec des adultes. Ces rencontres sont toujours très riches, elles cassent les distances et créent une proximité indispensable avec le public », évoque Marion.

Le Chartrain ne manquera pas de suivre cette nouvelle aventure ...

**Vendredi 26 novembre  
à 20h30  
au Pôle Sud**



# Lire et Faire Lire

## Racontez-nous une histoire...

*Créée à l'initiative du romancier Alexandre JARDIN, parrainée par plus de 120 écrivains, l'association Lire et Faire Lire fête cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire. Elle rassemble en France près de 12 000 bénévoles-retraités qui offrent une partie de leur temps libre à des enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.*

voles de Lire et Faire Lire vers les écoles. Sur le temps périscolaire de midi, à l'heure où d'autres déjeunent, ils lisent des histoires aux écoliers. « Nous intervenons sur le temps périscolaire pour des enfants volontaires. La lecture ouvre souvent la voie à des échanges avec les enfants », indique Alain. Un moyen de tisser ce qu'il appelle « des liens inter-générationnels ».

Contes fantastiques, histoires de princesses ou récits d'aventures... les enfants apprécient et sont captivés. Les bénévoles admettent, de façon collégiale, une réelle volonté de transmettre leur passion des livres aux enfants. « On se sent utile, c'est un moment de détente et de calme pour eux comme pour nous », souligne Marie.

Au fil des lectures, l'imagination vagabonde, les langues se délient et l'envie de découvrir d'autres livres décuple... objectif réussi !



*Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de Lire et Faire Lire à Chartres de Bretagne, contactez la Médiathèque au 02 99 77 13 22*

## Info Net

Le savoir libre



Envie de reprendre les cours à la fac par simple curiosité, pour votre culture générale ou pour compléter votre cursus d'étude ? Le projet des universités numériques est fait pour vous. Mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur en partenariat avec plusieurs universités publiques, il tend à rendre accessible sur Internet, gratuitement et pour tous, une partie de l'enseignement promulgué dans ces univer-

sités. Vous pourrez ainsi être redirigé vers le site de l'école des Mines pour y apprendre le chinois, télécharger au format pdf un cours sur le changement climatique, ou encore bénéficier d'une retransmission vidéo différée d'un cours en amphithéâtre sur la différence philosophique entre l'homme et la femme !

[universités-numériques.fr](http://universités-numériques.fr)

Cyberespace : Pôle Sud, 1, rue de La Conterrie. Tél. : 02 99 77 61 31.  
Courriel : [chartres.multimedia@orange.fr](mailto:chartres.multimedia@orange.fr)

Le 6 octobre dernier, au centre culturel chartrain, plus de cent bénévoles étaient rassemblés pour fêter les 10 ans de l'association en Ille-et-Vilaine. Des témoignages, tables rondes, spectacles et repas ont ponctué la journée.

A Chartres de Bretagne, depuis 2003, tout au long de l'année scolaire, ils sont plus d'une dizaine à intervenir dans les écoles Brocéliande et Sainte-Marie.

Donner envie de lire aux enfants et leur offrir le plaisir d'écouter des histoires sont deux des motivations qui entraînent, depuis plusieurs années, les béné-



# Sur la route Des facteurs de l'amitié

16 janvier 2010, un Chartrain, un Castelnaudais et un camion baptisé James, quittent le froid hivernal, parcourent 9 400 km à travers la France, l'Espagne et le continent africain pour acheminer des centaines de messages d'amitié de la Bretagne à la région de Mopti au Mali.

**A**u cœur du pays Dogon au Mali, le village de Tendely, 3 000 habitants, était la destination finale de ce périple, parfois périlleux, à travers l'Afrique. Alain POIRIER et Philippe POULAIN, membres de l'association chartraine Téria, ont imaginé cette grande chaîne de l'amitié : « Les partenariats de certains établissements scolaires d'Ille-et-Vilaine avec ceux de la région de Mopti au Mali datent de plusieurs années et ont généré des liens solides. Pourtant, les échanges commencent à s'essouffler. Nous avons souhaité les poursuivre sous une nouvelle forme. Il ne s'agissait pas d'un convoi humanitaire, mais bien d'un voyage pour affirmer ces liens d'amitié et de solidarité entre des jeunes », explique Alain POIRIER.

### Construire ensemble

En effet, la région de Mopti et notamment le village de Tendely, tient une place par-



L'équipe de Téria avec leurs amis de Tendely au Mali.

ticulière dans le cœur des Chartrains. A travers l'association Téria, créée en 2001, le soutien de la Municipalité et du Club sans Frontières du collège de Fontenay, de multiples actions de mobilisation et de récolte de fonds ont permis de financer les travaux et l'aménagement de l'école du village de Tendely, puis la construction du collège.

L'association Téria, le collège de Fontenay, l'école de l'Auditoire et de nombreux partenaires du Grand Ouest (particuliers, entreprises privées, établissements scolaires, bibliothèques...) se sont mobilisés autour d'Alain POIRIER et de Philippe POULAIN pour constituer un stock de livres, 1 000 cahiers et fournitures scolaires, des cartons de lettres des jeunes bretons, ainsi que des panneaux solaires, un cuiseur économe et un four solaire.



Ce paquetage, ainsi confiné dans le ventre de « James le fourgon », a traversé le Sahara. Il est arrivé à bon port le 3 février 2010 : « Nous avons fait le tour des écoles de la région de Mopti afin de distribuer le courrier de France et récupérer des lettres pour les élèves bretons. Ensuite, nous avons rejoint Tendely pour l'inauguration officielle du collège », ajoute Philippe POULAIN.

Les membres de Téria et les représentants du collège de Fontenay ont rejoint nos deux aventuriers pour cette occasion. Une fête mémorable attendait les toubabs (blancs) : « Autour de danses

avec des masques dogons, des combats de lutte, du théâtre de rue, les festivités ont duré deux jours. Malgré leurs modestes conditions de vie, les villageois et surtout les plus jeunes, se sont mobilisés pour organiser cette fête et ainsi montrer leur reconnaissance », complète Alain.

D'ailleurs, les récents résultats du brevet traduisent la motivation et l'envie de réussir de ces élèves puisque le collège de Tendely, pour sa seconde année d'existence, a affiché 100 % de réussite !

### Partager l'aventure

Si ce voyage marque le point d'orgue d'une longue coopération qui a abouti à la construction de deux établissements scolaires à Tendely, les échanges ne sont pas prêts de s'éteindre pour autant. Pour distiller un peu cette magie africaine et tenter de transmettre l'envie de s'investir, Alain POIRIER et Philippe POULAIN proposent, le mardi 23 novembre, dans l'atrium du Pôle Sud, une soirée « souvenirs » gratuite et ouverte à tous. A cette occasion, le film du voyage sera projeté et chacun pourra repartir avec un carnet de voyage : 128 pages et plus de 360 images commentées (15 €). Une page de la coopération avec Mopti se tourne et souhaitons que d'autres s'ouvrent pour de nouvelles aventures.

### Pour plus d'informations

<http://1camionpourtendely.over-blog.com/>

ou rendez-vous **mardi 23 novembre à partir de 18h30** dans l'atrium du Pôle Sud  
Renseignements à la Médiathèque : 02 99 77 13 22

## Retour sur « Les héros en expo »

Des créations artistiques imaginées et réalisées par les enfants du centre de loisirs de Chartres autour du thème du héros, ont été exposées au Pôle Sud du 20 au 29 octobre.



## Pour les 11-17 ans



■ Du 26 février au 6 mars 2011 en Haute-Savoie (domaine : Chatel).

■ Inscriptions au centre d'animation l'Igloo. Pour les Chartrains : le lundi 22 novembre 2010 à 20h - Pour tous : du mardi 23 novembre au vendredi 3 décembre, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30.

■ Contact : Igloo, 4 rue de Fontenay, Tél. 02 99 41 37 62. Une plaquette d'information sera disponible à l'Igloo, au PIJ et à l'accueil de la Mairie.

## Coup de Pouce aux collégiens

A partir du 4 novembre Coup d'Pouce reprend « du service » !

Sur la demande du jeune et de sa famille, c'est un service communal d'accompagnement ayant pour objectif de favoriser l'épanouissement personnel du jeune. Coup d'Pouce répond à une demande particulière et ne diffuse pas un soutien standard et collectif. **C'est une aide aux devoirs, du soutien dans une ou plusieurs matières, des conseils pratiques liés à l'organisation, à la méthodologie...** Par séance, il y a au moins trois intervenants et un maximum de neuf jeunes, ce qui favorise l'aide individualisée.

Les intervenants sont des étudiants, ils restent proches des problématiques que vivent les collégiens en ayant suffisamment de recul pour les aider. Ils leur font part de leur vécu en leur donnant les solutions qu'eux-mêmes

ont mises en place. Une fiche de liaison entre l'intervenant et le professeur référent au collège, peut être mise en place après accord de la famille. La demande Coup d'Pouce peut être réalisée à n'importe quel moment de l'année pour 4, 6, 8 ou 12 séances d'1h30 selon les besoins. Elles se déroulent au Point Information Jeunesse, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30. Le tarif pour 4 séances va de 8,68 € à 21,70 € pour les Chartrains (en fonction des tranches de tarifs dégressifs proposés par le CCAS) et 24,65 € pour les non-Chartrains.

**Renseignements :**  
Point Information Jeunesse  
Centre Jean Jaurès  
1, rue Madame de Janzé  
Tél. 02 99 41 32 04  
Courriel : pij.chartres@voila.fr

## Des tarifs dégressifs : pour vous peut-être ?

La ville de Chartres de Bretagne, via le Centre Communal d'Action Sociale, propose des tarifs dégressifs pour l'ensemble des activités proposées aux enfants et aux jeunes par les services communaux.

« Les missions facultatives du CCAS répondent à des orientations politiques prises par le conseil d'administration, présidé par le maire. A Chartres de Bretagne, de nombreux soutiens ont été mis en place pour les familles. Un accent particulier est mis sur l'accès de tous aux sports, à la culture et aux loisirs », souligne Michèle COURTET, adjointe à la Solidarité.

Ainsi, en fonction des ressources du foyer et de sa composition, six tranches de tarification basée sur le quotient familial sont votées chaque année. Ils concernent les accueils de loisirs, les temps périscolaires, la restauration, les ateliers du Pôle Sud, l'Ecole Multisports,

les séjours et Coup d'pouce aux collégiens. Mais, pour pouvoir bénéficier de ces tarifs dégressifs, il faut en faire la demande auprès du CCAS. Précisons que cette démarche est à renouveler chaque année civile pour pouvoir bénéficier de la dégressivité des tarifs.

Ensuite, tout au long de l'année, il est possible de venir au CCAS pour mettre à jour les informations de son dossier.

Les syndicats intercommunaux de la piscine de La Conterrie et de l'école musique et danse Jean Wiener proposent également différentes tranches tarifaires ; Renseignements directement auprès des structures.

### Pour tous renseignements

■ CCAS, Direction de la solidarité - Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne - Courriel : [direction@ccaschartres35.fr](mailto:direction@ccaschartres35.fr) - Tél. 02 99 77 63 53 - Fax. 02 99 77 63 58 - Horaires d'ouverture le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



■ Pièces à fournir : la feuille d'imposition ou de non-imposition 2009, l'attestation d'allocations familiales, la pension alimentaire, les 3 derniers bulletins de salaires, de RSA ou d'ASEDIC, tout autre justificatif de revenus. En plus, pour les nouveaux Chartrains : un justificatif de domicile (ex. : facture d'électricité).

N'hésitez pas à vous procurer la plaquette auprès du CCAS, en Mairie ou en téléchargement sur le site [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr) - rubrique jeunesse/éducation.